
SCOLARITE Services

Guide pour les Parents et les Elèves

Version 15.4

Dernière Mise à jour – 2 décembre 2015

Table des matières

1.	Généralités	3
2.	Création du compte.....	4
1-	<i>Première Connexion</i>	<i>5</i>
2-	<i>Cas d'un compte non confirmé</i>	<i>7</i>
3.	Récupération de l'identifiant	8
1-	<i>Adresse mail reconnue</i>	<i>9</i>
2-	<i>Adresse mail non reconnue</i>	<i>9</i>
4.	Réinitialisation du mot de passe	10
1-	<i>Identifiant trouvé.....</i>	<i>11</i>
2-	<i>Identifiant non reconnu.....</i>	<i>12</i>
3-	<i>Identifiant partiellement reconnu.....</i>	<i>12</i>
5.	Regroupement de compte Parents.....	13
1-	<i>Comment faire un regroupement ?.....</i>	<i>13</i>
2-	<i>Comment casser un regroupement de comptes ?.....</i>	<i>16</i>

1. Généralités

Informations générales

Les comptes Téléservices permettent la connexion aux services pédagogiques et administratifs de votre établissement scolaire.

Le lien <http://ent.ac-poitiers.fr> vous permet de gérer votre compte Téléservices/ENT (modifier votre mot de passe, rattacher un autre enfant sur votre compte, modifier l'adresse mail attachée à votre compte)

Chacun des responsables légaux recevra autant de notifications que d'enfants scolarisés dans le 2nd degré que vous avez sous votre responsabilité.

Chacune de ces notifications contient un identifiant et un mot de passe temporaire.

Attention : L'identifiant qui correspond au compte utilisateur est provisoire ! Tant que le compte n'aura pas été créé et confirmé, l'utilisateur ne pourra pas accéder aux informations des enfants rattachés au compte.

Le regroupement de comptes permet de ne posséder qu'un seul compte Téléservices regroupant tous vos enfants. Cet unique compte de regroupement vous permettra d'accéder aux services en ligne de tous vos enfants. Cela est valable pour les Téléservices et pour les ENT.

2. Création du compte Téléservices

Depuis la page d'authentification : <http://ent.ac-poitiers.fr>

Et avec votre notification de compte (Exemple ci-dessous)



En ce qui concerne votre compte d'accès aux services en ligne :

Vous trouverez ci-dessous, l'identifiant et le mot de passe de votre compte internet pour accéder aux services proposés par le Collège  pour Dylan , élève de 4 C :

Identifiant : cri...boi

Mot de passe * : DCBRJDWH

* Mot de passe provisoire, à modifier lors de la première connexion.

Vous disposez d'un délai de 3 mois pour activer votre compte. Au delà, votre compte sera supprimé et vous ne pourrez plus accéder aux services en ligne.

Ci-dessus, les informations du courrier de notification qui doivent être reportées sur l'écran de connexion aux Téléservices.

TÉLÉ SERVICES

Bienvenu(e) sur Scolarité Services
qui vous propose différents
services en ligne concernant la
scolarité de vos enfants.

vous identifiant

vous mot de passe

VALIDER

identifiant oublié ?

→

mot de passe oublié ?

→

ATTENTION : Le courrier de notification a une durée de vie limitée à 3 mois après la date de création du document de notification (Date visible en haut à droite de votre notification) et tant que vous n'avez pas validé l'écran de « **première connexion** » (voir page suivante)

1- Première Connexion

PREMIÈRE CONNEXION

Première connexion

Vos informations

votre identifiant

date de naissance*

01 01 2000

nouveau mot de passe*

... confirmation du mot de passe*

votre adresse mail* (Vous devez indiquer une adresse mail existante**)

... confirmation de votre adresse mail*

Mot de passe : 8 à 14 caractères alphanumériques (chiffres et lettres obligatoires)

***Champ obligatoire**

****Cette adresse de messagerie est indispensable : sitôt ce formulaire validé, vous y recevrez un courriel contenant un lien sur lequel vous devez absolument "cliquer", afin de pouvoir accéder à vos services en ligne. Cette opération n'est à faire qu'une seule fois. Par la suite, cette adresse pourra également être utilisée pour :**

- vous communiquer des informations importantes concernant vos services
- retrouver en cas d'oubli, votre identifiant ou votre mot de passe.

VALIDER **ANNULER**

MEN - MESR - contact - mentions légales - aide

Concernant l'adresse mail :

- Elle est **Obligatoire** pour les responsables
- Elle est **Facultative** pour les élèves, mais **indispensable** pour l'auto-dépannage.

L'adresse mail doit être facilement accessible, car suite à la création du compte un mail y est envoyé vous invitant à confirmer la création et l'association du mail au compte.

Compte en attente de validation

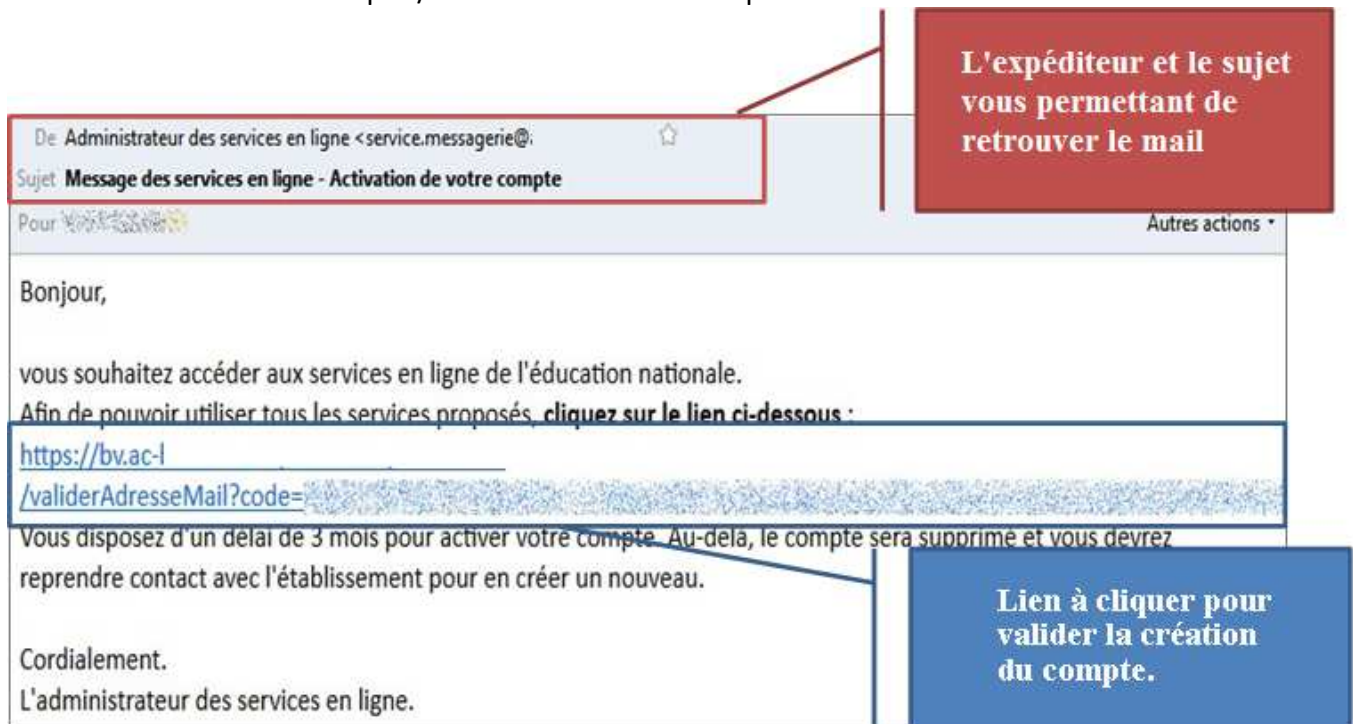
Pour utiliser votre compte, ouvrez maintenant le mail que vous venez de recevoir et suivez les instructions.

VALIDER

Ce mail de confirmation est :

- **Bloquant pour le responsable si non confirmé**
- **Non bloquant pour les élèves, mais il bloque l'auto-dépannage si non confirmé**

Après avoir validé, un écran de confirmation vous invite à vous rendre sur votre boîte de messagerie afin de confirmer la création du compte / association mail au compte.



Attention, il est possible que le mail soit signalé comme étant Indésirable voir du Spam, vous devez donc vérifier dans vos dossiers « courriers indésirables » ou regarder dans la corbeille de votre messagerie. Si vous ne recevez pas ce mail, vous devez signaler le problème à l'établissement qui vous a remis la notification de compte Téléservices.

Une fois confirmé, un écran vous signale que votre compte est maintenant opérationnel.



Création réussie: Vous venez de créer votre compte Téléservices, vous pouvez maintenant utiliser les différents services ouverts par l'établissement qui vous a remis le courrier de notification.

Vous pouvez à tout moment mettre à jour les informations de votre compte Téléservices en cliquant sur le lien « gérer son compte » (ci-dessous)



2- Cas d'un compte non confirmé

Pour ce cas, le **parent** arrivera sur l'écran suivant lors de sa connexion aux Téléservices et suite à la création de son compte :



Vérification de votre adresse mail

Votre adresse mail est affichée ci-dessous. Si elle est erronée, vous pouvez la mettre à jour.

votre adresse mail*

factice@ac-

... confirmation de votre adresse mail*

factice@ac-

**Champ obligatoire*

VALIDER ANNULER

Il est alors possible, soit de renvoyer le mail de confirmation, soit de corriger l'adresse mail pour envoyer la confirmation sur une autre adresse (cette adresse mail deviendra celle associée au compte). Tant que le parent n'aura pas confirmé son compte, il restera indisponible.

Pour l'**enfant** (élève), c'est différent car même sans avoir confirmé son compte, il peut accéder à ses Téléservices mais l'auto-dépannage sera bloqué. Pour pouvoir renvoyer sa confirmation, il doit dans un premier temps se connecter à son compte Téléservices (voir avec l'établissement si l'identifiant et mot de passe sont perdus), puis aller dans l'espace de gestion du compte, menu « **gérer son compte** ».



VOTRE COMPTE

COMPTE DE

PROFIL

RETOUR

SE DÉCONNECTER

Cliquer sur le bouton pour renvoyer le mail de confirmation.

votre identifiant

votre adresse mail actuelle

Votre adresse mail n'a pas été validée

RETOUR

3. Récupération de l'identifiant

Depuis la page d'authentification : <http://ent.ac-poitiers.fr>

The screenshot shows the 'SCOLARITÉ SERVICES' login interface. On the left is a logo with a stylized 'N' and 'S'. The main heading is 'SCOLARITÉ SERVICES'. Below it, a welcome message reads: 'Bienvenu(e) sur Scolarité Services, qui vous propose des services en ligne pour la scolarité de vos enfants.' To the right, there are two input fields: 'votre identifiant' (containing the placeholder 'Saisissez un identifiant') and 'votre mot de passe' (containing the placeholder 'Saisissez un mot de passe'). Below these fields is a large purple button labeled 'VALIDER'. At the bottom right, there are two links: 'identifiant oublié ?' and 'mot de passe oublié ?', each with a right-pointing arrow. A purple box with the text 'Lien de récupération de l'identifiant Téléservice' has an arrow pointing to the 'identifiant oublié ?' link.

Une adresse mail vous est demandée, il s'agit de celle renseignée lors de la création de votre compte

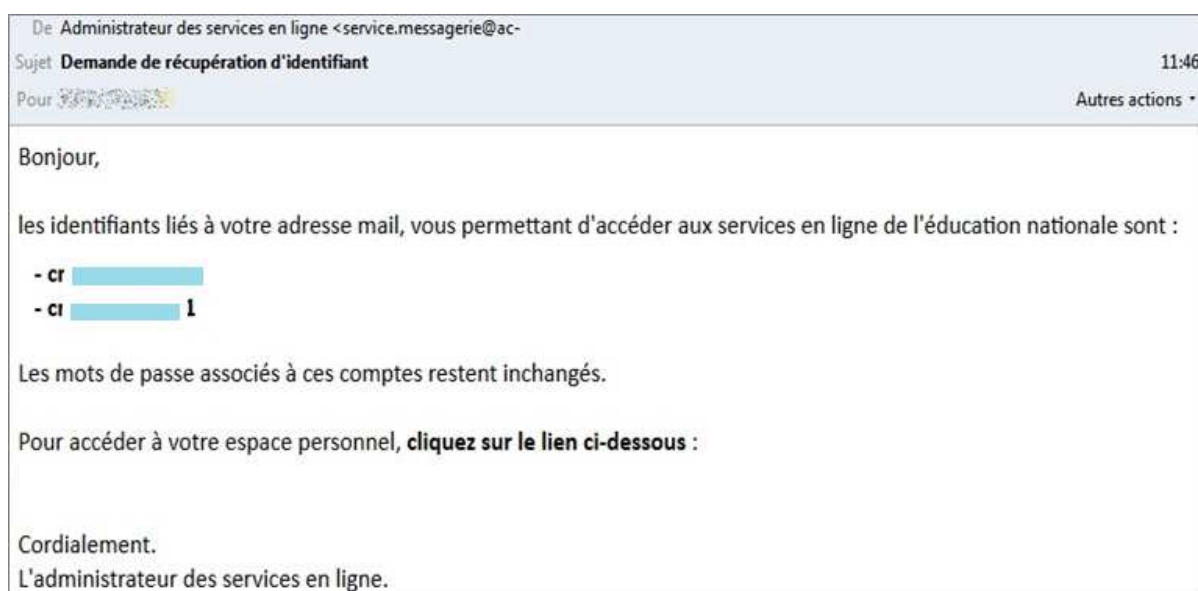
The screenshot shows the 'IDENTIFIANT OUBLIÉ' (Forgot Password) page. On the left is the 'SCOLARITÉ SERVICES' logo. The main heading is 'IDENTIFIANT OUBLIÉ'. Below it is a sub-heading 'Identifiant oublié' with a small logo. The text 'Veuillez saisir les informations suivantes.' is followed by the label 'votre adresse mail*'. Below this is a text input field. A purple box with the text 'Saisir votre adresse mail' has an arrow pointing to the input field. At the bottom, there are two purple buttons: 'VALIDER' and 'ANNULER'. A note '*Champ obligatoire' is located above the buttons.

La validation débouche sur au moins deux résultats (cf. paragraphes suivants)

1- Adresse mail reconnue



Si l'adresse mail est valide, un email vous est alors envoyé avec la liste complète des comptes rattachés à cette adresse mail comme ci-dessous



2- Adresse mail non reconnue

Les informations associées à votre compte ne permettent pas de répondre à votre demande. Merci de contacter votre établissement.

Plusieurs raisons à cet écran :

- Vous n'avez pas encore créé votre compte Téléservices
- Vous n'avez pas confirmé votre compte (Voir chapitre [Création du compte](#))
- Vous avez fait une erreur lors de la saisie de l'adresse mail
- Aucun compte n'est rattaché à cette adresse mail

Si vous n'arrivez pas à vous auto-dépanner, vous devez signaler le problème à l'établissement qui vous a remis la notification de compte Téléservices.

4. Réinitialisation du mot de passe

Depuis la page d'authentification : <http://ent.ac-poitiers.fr>

The screenshot shows the login interface for 'SCOLARITÉ SERVICES'. On the left is the logo, a stylized 'S' with an arrow. The main heading is 'SCOLARITÉ SERVICES'. Below it, a welcome message reads: 'Bienvenu(e) sur Scolarité Services. Ce portail qui vous propose des services en ligne de gestion de la scolarité de vos enfants.' To the right are two input fields: 'votre identifiant' with the placeholder 'Saisissez un identifiant' and 'votre mot de passe' with the placeholder 'Saisissez un mot de passe'. Below these is a purple 'VALIDER' button. At the bottom right are two links: 'identifiant oublié ?' and 'mot de passe oublié ?', each with a right-pointing arrow. A callout box with the text 'Lien de réinitialisation du mot de passe Téléservice' has an arrow pointing to the 'mot de passe oublié ?' link.

L'identifiant du compte vous est demandé

The screenshot shows the 'MOT DE PASSE OUBLIÉ' page. On the left is the 'SCOLARITÉ SERVICES' logo. The main heading is 'MOT DE PASSE OUBLIÉ'. Below it is a sub-heading 'Mot de passe oublié' with a small arrow icon. The text 'Veuillez saisir les informations suivantes :' is followed by the label 'votre identifiant*'. Below this is a text input field. A callout box with the text 'Saisir votre identifiant' has an arrow pointing to this input field. Below the input field is the text '*Champ obligatoire'. At the bottom are two purple buttons: 'VALIDER' and 'ANNULER'.

La validation débouche sur au moins deux résultats.

1- Identifiant trouvé

Mot de passe oublié

Votre demande de réinitialisation de mot de passe a été prise en compte.

La référence de cette demande est le n° 1425050579136. Veuillez à noter ce numéro.

Un mail détaillant la marche à suivre pour finaliser cette modification va vous être envoyé.

VALIDER

Un email est alors envoyé sur la boîte rattaché au compte Téléservices avec pour sujet le numéro de référence (voir encadrés rouge)



Le lien vous permettra de finaliser la réinitialisation de votre mot de passe :

Votre mot de passe

Veuillez saisir votre identifiant ainsi que votre nouveau mot de passe.

votre identifiant*

votre nouveau mot de passe*

(8 caractères minimum, 14 caractères maximum, chiffres ET lettres obligatoires)

...confirmation du nouveau mot de passe*

*Champ obligatoire

VALIDER

ANNULER

2- Identifiant non reconnu

Cet identifiant n'est pas reconnu. Veuillez réessayer.

L'identifiant n'existe pas dans l'annuaire des Téléservices, si vous avez oublié votre identifiant **vous pouvez :**

- **Soit passer par la demande autonome de récupération d'identifiant (voir la partie concernée).**
- **Soit le demander à l'établissement où est scolarisé l'enfant.**

3- Identifiant partiellement reconnu

Vous devez valider votre adresse mail afin de pouvoir modifier votre mot de passe. En cas de problème, veuillez contacter votre établissement.

Plusieurs raisons à cet écran :

- Vous n'avez pas encore créé votre compte Téléservice
- Vous n'avez confirmé votre compte (Voir chapitre [Création du compte](#))

Si vous n'arrivez pas à vous auto-dépanner, vous devez signaler le problème à l'établissement qui vous a fourni la notification de compte Téléservices.

5. Regroupement de comptes Parent

1- Comment faire un regroupement ?

Dans un premier temps, vous devez avoir créé et activé votre compte « Principal »

Ensuite vous devez vous munir des courriers de notification des comptes restants s'ils n'ont pas encore été créés ainsi que des identifiants et mot de passe des comptes déjà créés/activés.

Le **regroupement** de compte ne concerne que les **comptes responsables** et dans le but de rattacher tous les enfants à un même responsable légal.

Puis depuis la page d'authentification : <http://ent.ac-poitiers.fr>

The screenshot shows the login interface for 'Scolarité Services'. On the left, the text reads: 'Bienvenu(e) sur Scolarité Services qui vous propose différents services en ligne concernant la scolarité de vos enfants.' On the right, there are two input fields: 'votre identifiant' and 'votre mot de passe' (masked with dots). Below these is a purple button labeled 'VALIDER'. At the bottom right, there are two links: 'identifiant oublié ?' and 'mot de passe oublié ?', each with a right-pointing arrow icon. A callout box with a purple border and an arrow pointing to the 'votre identifiant' field contains the text: 'Saisir les informations du compte que vous souhaitez garder. Ce sera votre compte « Principal »'.

Sur la page d'accueil de L'ENT, vous devez cliquer sur l'onglet « Téléservices » ou l'icône « Scolarité Services ».

En cliquant sur le lien « Mon compte », vous arriverez sur l'espace de gestion du compte :

- modification Adresse mail
- modification du Mot de passe
- **pour les responsables seulement, un bouton pour regrouper des comptes.**



Il vous suffit alors :

- Soit de saisir les informations présentes sur les autres courriers de notification
- Soit de saisir les informations d'un autre compte responsable déjà activé



En ce qui concerne votre compte d'accès aux services en ligne :

Vous trouverez ci-dessous, l'identifiant et le mot de passe de votre compte internet pour accéder aux services proposés par le Collège pour Florian :

Identifiant : cr

Mot de passe * : 2BUYJ9C8

* Mot de passe provisoire, à modifier lors de la première connexion.



COMPTE DE

PROFIL

ENFANTS

← RETOUR

← SE DÉCONNECTER

REGROUPER DES COMPTES

Compte à regrouper avec

Saisissez ici l'identifiant et le mot de passe de votre compte actuel.

identifiant du compte*

cr

mot de passe du compte*

••••••••

*Champ obligatoire

SUIVANT

ANNULER

Ci-dessus, les informations du courrier de notification qui doivent être reportées sur l'écran de regroupement des comptes.

Vous devez par la suite avoir l'écran suivant :

COMPTE DE

PROFIL

ENFANTS

← RETOUR

← SE DÉCONNECTER

REGROUPER DES COMPTES - CONFIRMATION

Elèves rattachés à votre compte : cri

- Dylan

Elèves rattachés au compte que vous souhaitez regrouper : cri

- Florian

En validant cette opération, vous confirmez la fermeture du compte cri et le rattachement de l'ensemble des élèves ci-dessus au compte

VALIDER

ANNULER

Suivi de la confirmation de regroupement :



CONFIRMATION DE REGROUPEMENT DE COMPTES

L'opération de regroupement des comptes a été effectuée avec succès.
Seul le compte avec lequel vous êtes connecté reste disponible.
Vous pourrez visualiser vos nouvelles informations d'ici quelques instants.

VALIDER

Une fois l'opération de regroupement de comptes terminée, votre écran de gestion de votre compte doit afficher la liste des enfants rattachés à votre compte principal.



VOTRE COMPTE

- COMPTE DE 
- PROFIL
- ENFANTS
- ← RETOUR
- ← SE DÉCONNECTER



ENFANTS

 Enfants rattachés au compte

Dylan 

Responsable : C

Florian 

Responsable : C

REGROUPER DES COMPTES

2- Comment casser un regroupement de comptes ?

Seul l'établissement peut casser un regroupement de comptes en générant un nouveau compte Téléservices pour le responsable concerné. Vous devez donc faire la demande à l'établissement où sont scolarisés vos enfants.